

# PAYS VENDOMOIS – PLAN CLIMAT ENERGIE TERRITOIRE

## COMITE PARTICIPATIF – 22 OCTOBRE 2014 – APRES-MIDI



### I. OBJECTIFS DE LA REUNION

---

Cette réunion fait suite à la soirée du 3 septembre et a pour objectifs :

- La présentation et la validation de l'architecture du Plan Climat Energie territorial.
- De préparer la dernière étape du PCET : la rédaction des fiches action.

### II. PRESENTATION DE L'ARCHITECTURE PROPOSEE POUR LE PCET

---

L'équipe du Pays et l'équipe du groupement ont travaillé ensemble pour établir la synthèse des travaux de la soirée du 3 septembre.

Il en résulte la stratégie présentée dans le diaporama joint ainsi que le plan d'actions présenté sous un format Excel joint.

### III. ECHANGES SUR L'ARCHITECTURE DU PCET

---

Sylvie Maino souligne l'importance :

- d'une présentation simple du PCET : réduire l'empreinte écologique du Vendômois tout en favorisant un projet de développement économiquement viable de territoire. Le PCET répond en cela aux volontés de départements exprimées par les élus.
- du lien entre les deux axes proposés : ils sont interdépendants et liés, les actions pouvant répondre à chacune de ces deux axes. « Il y a de la connivence entre les deux axes ». « Demain rien ne se fera l'un sans l'autre ».

Eric Maisonneuve insiste sur le fait qu'il s'agit d'un PCET ancré dans la réalité du territoire, à l'opposé d'un PCET de techniciens, même s'il s'appuie sur un diagnostic territorial de consommation d'énergie et d'émissions de gaz à effet de serre.

Jacqueline Dumas souligne que le PCET est l'aboutissement d'une démarche engagée depuis 10 ans. L'exemplarité des choix effectués par les élus est particulièrement importante puisqu'elle servira à mobiliser la population.

M. Blanc regrette de ne pas retrouver explicitement le pilier social, alors que les deux autres axes (environnement, économie) sont bien présents.

Catherine Guimard (ADEME) souligne que le PCET ne réussira que si les actions ne viennent pas impacter négativement les aspects écologiques ou sociaux par exemple. Il est nécessaire de prévoir une lecture des actions autour des trois critères du DD.

Suggestion : ajouter dans la fiche action une référence aux trois piliers du DD.

### **Volet 1 – Maitriser les consommations énergétiques**

Sylvie Maino mentionne le travail réalisé par le CAUE par rapport aux différentes typologies de bâtiments.

Chambre des Métiers : il faudra accompagner les entreprises pour qu'elles puissent apporter une réponse globale aux particuliers, qu'elles répondent ensemble de manière coordonnée aux particuliers.

M. Bonnet décrit le réseau SYNERCIEL en prenant pour exemple la rénovation énergétique solidaire à St Avertin avec un diagnostic initial, des travaux coordonnés...

Hubert Désiré souligne l'importance de bien valoriser la ressource, dans la mesure des disponibilités et dans une logique de circuits courts...

Point d'attention concernant le solaire photovoltaïque : attention au développement car il y a la problématique de recyclage / déchets ultimes.

### **Volet 2 – Préserver la qualité de l'eau et des paysages**

Gaëlle Carrier précise que le contrat de bassin n'est pas encore signé, en attente des financements FEADER. Il y aura des impacts indirects sur la biodiversité, les émissions de GES... L'objectif premier, c'est la ressource en eau.

Suggestion : dans le tableau, remplacer « réseaux urbains » par « réseau d'eau potable ».

Jean-Paul Tapia décrit ce qui est d'ores et déjà réalisé dans le domaine du recyclage. Il explique que, concernant le secteur de l'électro ménager c'est compliqué car l'offre en neuf est très peu chère. La réparation n'est pas concurrentielle.

Sur la réparation véhicule : il y a des associations qui permettent l'autoréparation (Strasbourg, rennes)... mais c'est aussi l'insertion par la mobilité. La régie de quartier à fait cela pendant quelques années. Idée du brico-café...

Point d'attention : Ne pas être en contradiction avec les enjeux émissions GES en prolongeant la durée de vie de véhicules polluants.

Hubert Désiré : Sur le plan de gestion des haies, il s'agit d'expérimenter car ça fait longtemps qu'il en est question. Il est nécessaire de trouver des sites pour expérimenter (une commune intéressée, voire d'autres sites ?). Il faut presque construire des plans de construction de paysages sur un territoire car l'on hérite de paysages façonnés par les générations précédentes.

Sylvie Maino : Les actions tourisme nature / pays art histoire. En ce qui concerne la gestion des espaces verts : ce sont des actions déjà démarrées avec le Pays Beauce Dunois, il s'agit ici de les développer. Il s'agit de passer à la vitesse supérieure, en impliquant les habitants.

### **Volet 3 : Pour un aménagement de proximité solidaire / urbanisme de proximité et mobilités durables**

Anne Boufflert : Le projet Rhizome, qui est une des actions du CLS, consiste à faire un lien entre les personnes en difficulté et les différents intervenants.

Jean-Paul Tapia explicite le développement du Haut débit en lien avec les enjeux énergie/climat : une nécessité pour bien vivre et travailler à la campagne... C'est un enjeu majeur : désenclavement, maintenir et fixer des emplois et des professionnels sur le territoire.

Mais le THD sera concentré sur les zones urbaines. Ailleurs, il faudra s'appuyer sur la 4G, le satellite.

Il y a un Schéma Directeur d'équipement Départemental qui porte le dossier sur le THD en rural.

Sur le fret ferroviaire : il y a un enjeu important sur le transport de céréales avec Axérial et d'économie touristique avec le TTVL.

Jacqueline Dumas : Pour le covoiturage, l'objectif c'est de faire savoir, de sensibiliser, de communiquer ce qui existe déjà.

Suggestion : en matière de voitures électriques : élargir aux associations qui font de l'aide à domicile.

Il y a une association mobilité 41 qui a vocation à aider les personnes en difficulté d'insertion professionnelle (surtout sur Romorantin). Jean-Paul Tapia est en négociation avec l'association pour qu'elle se développe sur le nord du 41, à mailler sur le territoire, en prenant appui sur les ateliers municipaux.

### **Volte 3 : Pour un aménagement de proximité solidaire / Axe circuits de proximité**

Hélène Birault détaille la diapositive 8 : Légumerie sur le vendômois structurant les producteurs pour alimenter les cuisines / la Restauration Hors Foyer du territoire. Conversion bio : il y a un plan bio 2017 qui pourrait être décliné localement. Baladodrive : c'est un drive alimentaire et métiers de bouche.

## **IV. FINANCEMENT ET APPROPRIATION PAR LES POLITIQUES**

---

Sylvie Maino souligne la possibilité pour les actions du PCET de s'inscrire dans les futurs programmes financiers du Vendômois en 2016 :

- Nouveau contrat régional de solidarité territoriale (contrat 4G)
- Leader

Catherine Guimard (ADEME) mentionne l'appel à manifestation d'intérêt pour les territoires à énergie positive et croissance verte. Le Vendômois souhaite candidater.

Jean-Paul Tapia précise que le projet n'existera que si on en parle, c'est la responsabilité des élus, il faut que chacun en parle.

Il faut que chaque interco communique sur le travail du PCET. Celui-ci sera présenté pour validation en Comité Syndical à l'ensemble des communes du Vendômois.

Le SCOT existant entrant en révision et devant s'élargir à l'arrondissement de Vendôme, Jean-Paul Tapia affirme que le projet du PCET sera intégré au projet de territoire du futur SCOT.

## V. PARTICIPANTS

|  |  |
|--|--|
| <b>Invités :</b>                       |  |
| ✓ Blanc Gérard : Association Téléergie | <b>Pays Vendômois :</b>                                  |
| ✓ De Beer Anne : Beauchêne             | ✓ Isabelle Maincion : Présidente                         |
| ✓ Maryvonne Boulay : Mairie Azé        | ✓ Sylvie Maino : Directrice                              |
| ✓ Delphine Descamps : Méthabraye       | ✓ Jacqueline Dumas : Présidente Conseil de Développement |
| ✓ Claude Bonnet : Huisseau en Beauce   | ✓ Jérôme Desoeuvre : Technicien CEP                      |
| ✓ Anne-Marie Hubert : Villetrun        | ✓ Adeline Asserin : animatrice Leader                    |
| ✓ Patrick Chevallier : Naveil          | ✓ Ann Boufflert : animatrice CLS                         |
| ✓ François Ferré : CMA                 |  |
| ✓ Serge Morillon : Azé                 |  |
| ✓ Frédérique Launay : Pezou            | <b>Prestataires :</b>                                    |
| ✓ Francis Richoux : Prunay-Cassereau   | ✓ Hélène Biraud : Chambre d'Agriculture 41               |
| ✓ Michel Hallouin : Renay              | ✓ Gérard Gatay : Chambre d'Agriculture 41                |
| ✓ Dominique Briant : Epuisay           | ✓ Gaëlle Carrier : Chambre d'Agriculture 41              |
| ✓ Liliane Nouvellon : Crucheray        | ✓ Hubert Désiré : Chambre d'Agriculture 41               |
| ✓ Jean-Paul Tapia : Vendôme            | ✓ Eric Maisonneuve : Sémaphores territoire               |
| ✓ Catherine Guimard : ADEME Centre     | ✓ Jean-Luc Manceau : Climat Mundi                        |
| ✓ Thierry Barras : ADEME Centre        |  |
| ✓ Sandrine Leroy : CAUE                |  |

## VI. PROCHAINE ETAPE

**Réunion pour la rédaction des fiches action :**  
**Le 17 Novembre 14h30 – 17h, dans les bureaux du Pays**

*Pensez à co-voiturer avec les personnes qui sont proches de vous géographiquement, c'est tellement plus sympa !*

**Document joint :** Support de la présentation du 22 octobre + plan d'actions.